



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/COM.2/L.18  
22 janvier 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Commission de l'investissement, de la technologie  
et des questions financières connexes  
Septième session  
Genève, 20-24 janvier 2003

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INVESTISSEMENT,  
DE LA TECHNOLOGIE ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES  
CONNEXES SUR SA SEPTIÈME SESSION**

20-24 janvier 2003

Rapporteur: **M<sup>me</sup> Visitacion Asiddao (Philippines)**

*Introduction et questions d'organisation*

Orateurs:	Grèce (pour l'Union européenne)
Secrétaire général adjoint	Bangladesh
Thaïlande (pour le Groupe des 77 et de la Chine)	Suisse
Inde (pour le Groupe asiatique et la Chine)	Venezuela (pour le Groupe latino-américain et caraïbe)
Bénin (pour les PMA)	Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises
Maroc (pour le Groupe africain)	

## I. DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Le **Secrétaire général adjoint de la CNUCED** a, au nom du Secrétaire général de la CNUCED, souhaité la bienvenue aux délégations. La septième session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes se tenait à un moment important et difficile pour l'économie mondiale, qui demandait que des organisations telles que la CNUCED formulent des mesures adéquates.
2. L'évolution de l'économie mondiale en 2002 avait contribué à un recul partout dans le monde des flux d'investissement étranger direct (IED). Même si les pays en développement dans l'ensemble avaient été moins touchés que les pays développés, ce recul avait intensifié la concurrence entre les pays pour ce qui était d'attirer l'IED, tout en obligeant les décideurs à réfléchir davantage encore aux mesures à prendre pour optimiser les contributions positives de l'IED au développement. Parmi les récentes activités menées par la CNUCED dans ce domaine figurait la publication du *World Investment Report 2002 (WIR 2002)*, plus particulièrement axé sur les liens entre l'IED et la compétitivité des exportations, le secteur des exportations étant celui où l'IED pouvait beaucoup contribuer à la compétitivité et à la balance commerciale d'un pays. Ce rapport serait également utile aux discussions qui auraient lieu à la réunion spéciale sur l'avenir des zones franches industrielles qui se tiendrait à Genève vers la fin de la semaine sous les auspices conjointes de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA) et de la Commission. Un autre important exemple d'activités menées par la CNUCED était la réunion d'experts qui avait été convoquée sur «la contribution de l'IED au développement: politiques visant à accroître le rôle de l'IED dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises et des résultats économiques des pays d'accueil, compte tenu des interactions entre le commerce et l'investissement, aux niveaux national et international», et dont les débats avaient porté sur des domaines essentiels tels que les incitations, les conditions d'exploitation, les mesures prises par les pays d'origine, la responsabilité sociale d'entreprise, le droit de réglementation et les sauvegardes. Les délégations jugeraient sûrement utile de poursuivre le débat sur beaucoup de ces questions au titre des points 3 et 4 de l'ordre du jour de la Commission.
3. Le Secrétaire général adjoint a également attiré l'attention des représentants sur les récentes réunions des groupes d'experts sur les normes internationales de comptabilité et de

publication (ISAR) et sur le droit et la politique de la concurrence, deux domaines devant retenir toute l'attention des décideurs.

4. Revenant à la question de l'action devant être menée par les décideurs dans le domaine de l'IED, il a souligné l'importance des activités d'assistance technique et de services consultatifs menées par le secrétariat pour aider les pays à attirer l'IED et en profiter pleinement. Il a mentionné les *Examens de la politique d'investissement* parmi les nombreuses activités conduites par le secrétariat dans ce domaine, dont la Commission serait spécifiquement saisie au titre d'un point distinct de l'ordre du jour.

5. La CNUCED poursuivait une étroite coopération avec d'autres institutions internationales ayant compétence dans le domaine du commerce et de l'investissement, telles que l'OMC, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Agence multilatérale de garantie des investissements et la Société financière internationale. Ces organisations participeraient aux travaux de la Commission, dont ils renforceraient ainsi le rôle de lieu d'échanges entre États membres et institutions intergouvernementales.

6. À propos de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC prévue à Cancún et des difficultés économiques rencontrées par de nombreux pays développés et pays en développement, le Secrétaire général adjoint a souligné l'importance d'un échange productif de vues sur l'adoption de mesures économiques appropriées.

7. Le représentant de la **Thaïlande**, parlant au nom du **Groupe des 77** et de la **Chine**, a évoqué l'actuelle incertitude concernant l'évolution de l'économie mondiale et son impact sur les conditions économiques générales et les tendances de l'IED dans les pays en développement. Pour beaucoup de ces pays, l'IED représentait la plus grande partie de leurs ressources extérieures, et une diminution des apports d'IED impliquait donc une diminution des ressources servant à financer le développement. Le représentant a exprimé son inquiétude quant à l'intensification de la concurrence entre les pays pour attirer les flux d'IED.

8. Le Groupe des 77 souhaitait évaluer, à la présente session de la Commission, les implications du ralentissement de l'économie mondiale et débattre des enjeux de politique générale qui en résultaient, en tenant compte de la nouvelle dimension du programme de travail

issu de la Conférence de Doha. Il était important de déterminer les politiques nationales qui étaient essentielles pour accroître les bienfaits procurés par l'IED à la fois dans les pays d'accueil et dans les pays d'origine, étant donné que la marge de manœuvre pour aligner les politiques nationales sur les objectifs de développement devenait de plus en plus étroite.

9. Le Groupe des 77 souscrivait au programme de la CNUCED concernant les *Examens de la politique d'investissement* et demandait un renforcement de l'appui à ce programme, en particulier de l'appui financier pour aider les pays à appliquer les recommandations découlant des examens. Ces recommandations constituaient d'importantes lignes directrices pour l'amélioration des conditions d'investissement et la poursuite de l'analyse des politiques d'investissement non seulement dans les pays où cela avait déjà été fait, mais aussi dans d'autres pays d'accueil.

10. Le Groupe des 77 espérait que les délibérations de la Commission permettraient de définir un programme de travail concret à l'appui des efforts déployés par la CNUCED pour intégrer l'IED dans les stratégies de développement des pays membres du Groupe.

11. Le représentant de l'**Inde**, parlant au nom du **Groupe asiatique** et de la **Chine**, s'est déclaré préoccupé par le récent ralentissement de l'économie mondiale, qui rendait plus difficile la réalisation des objectifs de développement des membres du Groupe. Les efforts déployés pour relancer l'économie et accélérer la reprise devaient être appuyés par des flux réguliers de financement extérieur, principalement d'IED, plutôt que par des flux financiers à court terme et spéculatifs.

12. Le Groupe asiatique reconnaissait qu'il était de plus en plus important de concevoir et d'appliquer des politiques efficaces en matière d'IED pour que tous les pays puissent effectivement profiter des bienfaits de la mondialisation. Il espérait que les discussions de la Commission permettraient d'évaluer l'impact et l'efficacité des politiques et des mesures visant à accroître les aspects positifs et à réduire les effets négatifs de l'IED, dans l'optique des objectifs de développement des pays d'accueil.

13. Le Groupe asiatique soulignait que ce devrait être aux pays d'accueil de définir leurs priorités de développement, et que les pays en développement devraient pouvoir déterminer

les types d'investissement qu'ils souhaitaient accueillir, ainsi que les modalités et les conditions pour attirer cet investissement.

14. Étant donné les contraintes résultant des règles régissant l'investissement international, le Groupe asiatique espérait que les débats à la Commission permettraient d'approfondir la compréhension des politiques et des instruments qui étaient les plus importants du point de vue du développement, ainsi que leur impact potentiel. Les accords internationaux ne devaient pas limiter la capacité des gouvernements de réglementer, notamment dans les domaines économique, social, environnemental et administratif, et les questions concernant la préservation d'une autonomie nationale étaient de la plus grande importance pour l'économie des pays membres du Groupe. Il souhaitait déterminer de quelle façon des engagements de la part des pays d'origine et des sociétés transnationales (STN) pouvaient être exploités au mieux à l'appui des objectifs de développement des pays d'accueil.

15. Le Groupe asiatique appréciait et appuyait les travaux de la CNUCED dans le domaine de l'IED, et il espérait que les débats de la Commission permettraient d'identifier les questions de politique générale importantes pour l'évolution future de l'économie des pays membres du Groupe.

16. Le représentant du **Bénin**, parlant au nom des **pays les moins avancés (PMA)**, a souligné le rôle qui incombait à l'État dans l'amélioration du climat des investissements et la promotion du développement en général. L'expérience récente avait montré qu'il fallait améliorer le cadre législatif et réglementaire ainsi que les infrastructures. L'actuelle diminution des flux mondiaux d'IED appelait l'adoption de mesures aux niveaux national, bilatéral, régional et multilatéral, ainsi qu'un renforcement de la coopération entre pays d'origine et pays d'accueil en vue de stimuler les flux d'IED vers les pays en développement, en particulier les PMA.

17. Les PMA avaient déjà fait des efforts considérables à cet effet, en poursuivant des politiques de promotion du secteur privé, y compris de l'IED, afin d'accroître leur intégration dans l'économie mondiale. Cela avait été fait dans l'idée que l'investissement étranger direct pouvait jouer un rôle complémentaire et catalytique dans le renforcement des capacités productives locales.

18. Les PMA continuaient de mettre en place un environnement économique, juridique et politique favorable à l'investissement. Ils investissaient dans l'amélioration de leurs politiques commerciales, de leur système éducatif et de leur législation relative au travail, ainsi que dans le renforcement de leurs entreprises nationales. Des organismes de promotion de l'investissement avaient été créés pour soutenir ces efforts. Par ailleurs, de nombreux accords de promotion et de protection de l'investissement aux niveaux bilatéral, régional et interrégional avaient été conclus.

19. Toutefois, pour atteindre leurs objectifs, ces mesures devaient être accompagnées d'initiatives de la part des partenaires bilatéraux ou régionaux, avec notamment un appui au renforcement des ressources humaines et des mesures de renforcement des capacités, la suppression des mesures restreignant l'investissement, l'amélioration de l'accès aux marchés et des mesures de facilitation des exportations des PMA vers les marchés des pays développés, l'organisation de forums de l'investissement et de forums commerciaux, des mesures de garantie et d'assurance des investissements, la fourniture de capital-risque, un appui aux programmes de relations interentreprises, la promotion du transfert de technologie, et l'application des engagements pris dans des accords bilatéraux, régionaux et interrégionaux concernant la promotion de l'IED.

20. Les PMA se félicitaient des activités menées par la CNUCED pour les aider à négocier des accords bilatéraux et pour promouvoir l'IED - conseils, échange d'expériences entre pays développés et PMA, création d'une instance de dialogue au niveau des entreprises. Ils espéraient que, pour consolider et accroître les progrès qu'ils avaient déjà accomplis, les pays partenaires augmenteraient leurs apports de ressources, y compris à la CNUCED, de façon à contribuer à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire et du Programme d'action adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

21. Le représentant du **Maroc**, parlant au nom du **Groupe africain**, a dit que l'Afrique, y compris l'Afrique du Sud, restait la région qui attirait le plus faible volume d'IED (d'après le *WIR 2002*). Les apports d'IED en Afrique avaient augmenté en 2001, mais ils avaient diminué d'environ 65 % en 2002, d'où les inquiétudes du Groupe africain concernant les stratégies de développement s'appuyant sur l'IED. Cette évolution suivait la tendance mondiale et résultait principalement de trois facteurs: un volume d'IED exceptionnellement élevé enregistré en 2001

du fait de deux grandes transactions réalisées au Maroc et en Afrique du Sud; la perte de confiance survenue à la suite de récents scandales financiers qui avaient assombri les perspectives de revenus des entreprises et freiné les plans d'investissement en Afrique; et l'incertitude politique dans quelques pays africains. La diversité des structures de l'IED en Afrique obligeait à évaluer les possibilités et les besoins pays par pays. Des mesures visant à accroître la capacité non seulement d'attirer l'IED, mais aussi d'en tirer profit dans le cadre des stratégies de développement régional étaient également importantes pour l'Afrique.

22. Les représentants de pays africains avaient tiré profit de leur participation à des réunions d'experts de la CNUCED et d'un partage d'expériences avec les pays en développement d'autres régions. Les *Examens de la politique d'investissement* réalisés dans sept pays africains et les *Guides de l'investissement* étaient utiles pour évaluer les forces et les faiblesses de la région. Les *Examens de la politique d'investissement* étaient un instrument précieux pour l'analyse et l'évaluation des politiques dans des pays qui considéraient l'IED comme un vecteur de développement pour pallier la pénurie de ressources, créer des emplois, stimuler le développement industriel par l'établissement de relations interindustrielles verticales, améliorer les compétences techniques et gestionnaires, et avoir accès aux marchés internationaux. Le renforcement des capacités institutionnelles et l'élaboration de politiques et de réglementations appropriées étaient essentiels pour la promotion de l'IED. Il était également important pour les pays africains de bénéficier d'une coopération internationale pour le renforcement de leurs capacités de négociation, et le programme de formation CNUCED-OMC était à cet égard extrêmement utile. Le Groupe africain espérait qu'un plus grand nombre de cours intensifs et de séminaires nationaux seraient organisés dans la région.

23. La coopération internationale, avec l'appui d'accords internationaux, devrait renforcer les politiques nationales visant à attirer l'IED et à en tirer profit. La question était de savoir comment élargir le rôle des pays d'origine dans l'aide à apporter aux pays en développement pour attirer l'investissement, améliorer la technologie et renforcer la concurrence.

24. La représentante de la **Grèce**, parlant au nom de **l'Union européenne et des États d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, ainsi que de Chypre, Malte et la Turquie**, a remercié le secrétariat de la CNUCED d'avoir inscrit un large éventail de questions à l'ordre du jour de la Commission et d'avoir combiné la tenue de la session avec

la Conférence annuelle de la WAIPA, de façon à permettre des échanges avec les représentants de la WAIPA sur des affaires courantes et d'importantes questions. Le *World Investment Report*, le plus connu de tous les rapports de la CNUCED, constituait une source d'informations de tout premier plan sur la recherche et les statistiques en matière d'IED; la livraison 2002 fournissait de précieux renseignements sur les STN et leur contribution au développement. L'Union européenne souscrivait aux conclusions du rapport concernant les principales forces qui alimenteraient l'expansion des systèmes de production internationale des STN, à savoir la libéralisation des politiques, l'ouverture des marchés nationaux, le changement technologique et le renforcement de la concurrence. Du point de vue de l'Union européenne, la contribution des STN à l'amélioration et l'accroissement des exportations des pays en développement, en rendant la production de ces pays plus compétitive, revêtait une importance particulière. Dans le même temps, les règles et accords de l'OMC, tels que ceux adoptés à Doha, contribueraient aussi à ce processus. L'IED pouvait jouer un rôle fondamental dans la croissance économique et le développement des pays d'accueil. Son importance pour le développement avait considérablement augmenté ces dernières années en raison de son rôle en tant que source essentielle de capitaux à long terme et du fait qu'il s'accompagnait d'un ensemble d'éléments comprenant non seulement des capitaux, mais aussi de la technologie, des capacités et des compétences de gestion, et un accès aux marchés extérieurs, tous éléments qui aideraient les pays dans leur développement et dans l'intégration de leurs capacités de production dans l'économie mondiale. Dans ce contexte, il fallait évoquer les effets stimulants de l'IED sur le renforcement des capacités technologiques et le développement des entreprises locales à travers l'établissement de relations industrielles verticales.

25. L'IED représentait généralement un engagement à long terme vis-à-vis du pays d'accueil et contribuait sensiblement à la formation brute de capital fixe dans les pays en développement. Il avait plusieurs avantages par rapport à d'autres types de flux financiers, en particulier une plus grande stabilité et le fait qu'il ne créait pas d'obligations pour le pays d'accueil, comme on avait pu l'observer lors des crises financières de ces dernières années.

26. La représentante a insisté sur le rôle d'un environnement favorable à l'IED en tant que facteur essentiel pour attirer durablement des investisseurs. Cet environnement devait notamment comprendre les éléments suivants: un cadre juridique optimisant le potentiel d'attrait d'un pays vis-à-vis de l'IED; une infrastructure adéquate; une bonne gouvernance; un système judiciaire

efficace; et le respect de l'état de droit. Les avantages résultant de telles conditions seraient nombreux et variés: rendre un pays plus attrayant pour les investisseurs étrangers, contribuer à une meilleure absorption de l'IED, réduire l'exode des capitaux et encourager l'investissement intérieur. Pour toutes ces raisons, la Commission européenne était une importante source de financement pour le renforcement des capacités et l'assistance technique. Enfin, la représentante a dit que les conclusions et recommandations de la Commission devraient être brèves et pragmatiques.

27. La représentante du **Bangladesh** a noté que la plupart des pays en développement avaient commencé à considérer l'IED comme une source de capitaux lorsque les flux de l'aide publique au développement (APD) avaient fortement diminué dans les années 90. Toutefois, les flux d'IED vers la plupart des pays en développement étaient restés faibles alors même que ces pays avaient libéralisé leurs régimes d'investissement et conclu de nombreux accords bilatéraux d'investissement. On pouvait s'attendre à ce que la plus grosse partie des flux d'IED se fasse entre le Nord et le Sud mais la réalité montrait que l'IED restait concentré entre les pays développés. Les PMA représentaient seulement 0,5 % des flux mondiaux d'IED, et même au sein de ce groupe, l'IED était fortement concentré, cinq grands pays exportateurs de pétrole représentant plus de la moitié des flux vers les PMA. Pour les pays qui en étaient au même stade de développement que le Bangladesh, la question de savoir si l'IED favoriserait leur développement était secondaire, l'IED étant considéré comme un catalyseur plutôt que comme un moteur de croissance. L'expérience de l'Asie de l'Est a montré que pour ces pays, c'est la croissance économique qui entraînait l'IED et non le contraire, le comportement des STN et leur choix d'investissement ne correspondant pas forcément aux objectifs de développement des pays hôtes. Les investisseurs étaient influencés par trois grandes catégories de facteurs: la rentabilité escomptée des projets, la facilité avec laquelle les activités des filiales pouvaient être intégrées dans la stratégie mondiale d'une STN et le contexte général du pays hôte. Les deuxième et troisième facteurs favorisaient les pays développés et expliquaient pourquoi la plupart de l'IED y était concentré. S'agissant du premier point, la plupart des facteurs influant sur la rentabilité des investissements ne dépendaient pas de la volonté des décideurs et leur laissaient une très faible marge de manœuvre pour peser sur les décisions des STN en matière d'investissement. La CNUCED devrait intensifier ses travaux d'analyse dans six domaines:

28. Puisque l'adoption de politiques plus libérales à l'égard de l'IED ne suffisait pas à garantir ce type d'investissement, des mesures comme la privatisation pourraient être nécessaires pour attirer l'IED. Il fallait toutefois prêter la plus grande attention aux incidences de ces mesures car, par exemple, la privatisation pouvait avoir un effet contraire au but recherché si elle ne s'accompagnait pas de politiques appropriées en matière de concurrence et de libéralisation des échanges.

29. L'IED devait compléter l'investissement national et les incitations à l'investissement ne devaient pas pénaliser les investisseurs nationaux. Il importait d'étudier les bénéfices nets des politiques discrétionnaires.

30. Étant donné que la formation de capital demeurait un phénomène national, les liens entre l'IED et la croissance devraient être examinés plus attentivement.

31. Adopter des politiques macroéconomiques stables était chose plus facile à dire qu'à faire et il n'existait aucun ensemble universel de politiques qui conviennent à tous les pays.

32. Les obstacles au commerce dans les pays de l'OCDE, en particulier pour les produits agricoles provenant de pays en développement, avaient des incidences négatives sur l'IED. Le secrétariat de la CNUCED devrait étudier le rapport entre les droits de douane élevés dans les pays développés et les flux d'IED vers les pays en développement.

33. La forte augmentation des flux d'IED qui avait été enregistrée jusqu'à très récemment alors qu'il n'existait pas d'accord multilatéral d'investissement posait la question de savoir si un tel accord s'imposait. La CNUCED devrait étudier les incidences qu'aurait un tel accord sur l'efficacité dans l'allocation des ressources d'IED et les flux d'IED vers les pays en développement.

34. L'APD aux PMA axée sur l'infrastructure matérielle et la valorisation du capital humain permettrait à ces pays d'attirer davantage d'IED en créant un cercle vertueux d'épargne et d'investissement.

35. Le représentant de la **Suisse** a félicité le secrétariat de la CNUCED pour la qualité et l'efficacité de ses travaux dans le domaine considéré, soulignant qu'ils étaient extrêmement utiles pour les décideurs. Il a fait référence en particulier aux activités concernant les accords

internationaux d'investissement, aux *Examens de la politique d'investissement* et au *World Investment Report*. Il a aussi évoqué la qualité des réunions d'experts organisées par la Commission, en particulier celle sur l'expérience d'approches bilatérales et régionales de la coopération multilatérale et celle sur la contribution de l'IED au développement. Comme il n'existait pas d'accord multilatéral en matière d'IED, la Suisse estimait que la CNUCED jouissait d'un avantage comparatif évident pour ce qui est de la coopération multilatérale dans ce domaine. S'agissant de la coordination des activités menées par la CNUCED et l'OMC dans ce domaine, il était préférable, dans la mesure du possible, de réunir la Commission de la CNUCED en même temps que les groupes de travail compétents de l'OMC (cela se faisait déjà dans le domaine de la politique de la concurrence et du commerce). La proposition du Groupe africain concernant le suivi des *Examens de la politique d'investissement* méritait d'être attentivement étudiée. Il a souligné l'utilité du Guichet rapide (Quick Response Window) qui permettait de décaisser de façon souple et non bureaucratique des fonds en réponse aux demandes de coopération technique. Enfin, la CNUCED devrait recentrer ses travaux sur les accords internationaux d'investissement, les *Examens de la politique d'investissement* et le *World Investment Report* afin de ne pas disperser ses efforts.

36. La représentante du **Venezuela**, s'exprimant au nom du **Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes**, a fait observer que l'IED vers la région avait chuté de près de 30 % par rapport à l'année précédente du fait du ralentissement économique et des incertitudes d'ordre économique et politique dans certains pays de la région. D'après le *WIR 2002*, il était très peu probable que la région retrouve prochainement le niveau d'IED qu'elle avait enregistré en 1999. Toutefois, malgré les difficultés économiques des pays de la région et d'ailleurs, certains secteurs et activités continuaient d'attirer toujours presque autant d'IED qu'avant, en particulier le secteur manufacturier.

37. Elle a souligné qu'il importait de renforcer les capacités nationales et de créer les infrastructures et conditions nécessaires pour attirer l'IED, qui était bénéfique pour les objectifs des pays de la région en matière de développement. Il fallait aussi en outre choisir et cibler le type d'IED qui contribuerait le mieux aux objectifs de développement du pays dans le cadre d'une stratégie cohérente et globale de promotion de l'investissement. À cet égard, les *Examens de la politique d'investissement* constituaient un outil d'analyse et d'évaluation précieux pour les pays qui s'efforcent de créer un environnement plus favorable à l'investissement. Un appui

solide avait été prêté dans le cadre des *Examens de la politique d'investissement* et un appui similaire devrait être fourni pour mettre en œuvre les recommandations formulées à l'issue des Examens.

38. S'agissant des travaux de la CNUCED dans le domaine des accords internationaux d'investissement, elle a mentionné les activités menées conjointement dans la région par la CNUCED et l'OMC (notamment un stage de formation au Pérou et des séminaires régionaux au Pérou et au Costa Rica) ainsi que les ateliers organisés à l'intention de représentants de missions à Genève. La tâche était ardue pour les pays qui devaient trouver un équilibre entre l'objectif d'instaurer un cadre politique stable, fiable et transparent et la nécessité de préserver une marge de manœuvre suffisante pour réaliser leurs objectifs de développement. Les activités de la CNUCED permettaient de déterminer les obligations des pays hôtes, des investisseurs et des pays d'origine s'agissant de promouvoir l'IED en provenance des pays en développement, y compris le transfert de technologie. Elle a proposé que la Commission étudie comment les pays d'origine pourraient mieux aider les pays en développement à attirer l'IED, perfectionner la technologie et promouvoir la concurrence.

39. Enfin, la CNUCED devait participer pleinement à la mise en œuvre des décisions de la Conférence de Doha concernant l'investissement, étant donné que celles-ci mettaient l'accent sur la valorisation des ressources humaines et le renforcement des capacités institutionnelles comme moyens d'assurer le développement.

40. Le **Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises**, évoquant les déclarations faites par certains groupes au titre des points 1 et 2 de l'ordre du jour, a fait en particulier référence aux liens entre l'IED et la croissance. Il était incontestable que l'investissement en général était un facteur clef de la croissance économique. Cela étant vrai que l'investissement d'origine soit étranger ou national, il était évident que l'IED ne suivait pas seulement la croissance mais la précédait aussi.

## II. QUESTIONS D'ORGANISATION

### A. Ouverture de la session

41. La septième session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, du 20

au 24 janvier 2003. Au cours de cette session, la Commission a tenu ——— séances plénières et ——— séances informelles. La session a été ouverte le 20 janvier 2003 par M. Karl Sauvant, Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises.

### **B. Élection du Bureau**

(Point 1 de l'ordre du jour)

42. À sa séance plénière, le 20 janvier 2003, la Commission a élu le Bureau suivant:

Président: M. Vladimir Malevich (Biélorus)

Vice-Présidents: M. Arthayudh Srisamoot (Thaïlande)

M. Rafael Paredes (Équateur)

M. Hossam Hussein (Égypte)

M. Douglas Griffith (États-Unis)

M. Jean-Luc Le Bideau (France)

Rapporteur: M<sup>me</sup> Visitación Asiddao (Philippines)

### **C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

(Point 2 de l'ordre du jour)

43. À la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/COM.2/43. L'ordre du jour de la septième session se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Questions de politique générale concernant l'investissement et le développement.
4. Questions concernant les accords d'investissement.
5. Examens de la politique d'investissement: échange d'expériences nationales.
6. Rapports des organes subsidiaires de la Commission.
7. Application des conclusions concertées et des recommandations de la Commission, y compris le suivi de la Conférence de Doha.
8. Ordre du jour provisoire de la huitième session de la Commission.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport de la Commission.

**D. Ordre du jour provisoire de la huitième session de la Commission**

(Point 8 de l'ordre du jour)

**E. Adoption du rapport**

(Point 10 de l'ordre du jour)

-----